# Sauvé comme au travers du feu

**Question:**

Dans 1 Corinthiens 3:15 il est écrit: "pour lui, il sera sauvé comme au travers du feu". Que peut signifier cette phrase? Et le verset avant: la récompense qu'est-ce que c'est? Quelqu'un qui est sauvé comme au travers du feu, est-ce quelqu'un qui accepte Christ juste avant de mourir, comme le brigand sur la croix? Ou est-ce quelqu'un qui a marché avec le Seigneur et qu'au moment de sa mort est en état de péché involontaire?

**Réponse:**

Reprenons le passage que vous citez, 1 Corinthiens 3:
11 Car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus–Christ.
12 Or, si quelqu’un bâtit sur ce fondement avec de l’or, de l’argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume, l’oeuvre de chacun sera manifestée;
13 car le jour la fera connaître, parce qu’elle se révélera dans le feu, et le feu éprouvera ce qu’est l’oeuvre de chacun.
14 Si l’oeuvre bâtie par quelqu’un sur le fondement subsiste, il recevra une récompense.
15 Si l’oeuvre de quelqu’un est consumée, il perdra sa récompense; pour lui, il sera sauvé, mais comme au travers du feu.

A la conversion, nous devenons "enfant de Dieu" et le salut ne peut être perdu d'aucune façon.
Voir la FAQ 31.

Mais il faut vivre alors une vie de sanctification et de serviteur de Dieu. C'est ce que Paul appelle "construire sur le fondement de Christ". Certains ne font pas grand-chose de bien, certains font beaucoup pour Dieu, mais parfois pour des motifs tordus: donner de l'argent pour se faire bien voir, prendre sans cesse la parole pour se mettre en avant, etc. Le résultat de ces activités sera visible au Ciel:
2 Corinthiens 5:10: Car il nous faut tous comparaître devant le Tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait, étant dans son corps.

C'est ce "Tribunal de Christ" qui jugera, non les personnes, mais les œuvres. Celui qui a bien travaillé recevra une récompense dans le Ciel pour cela. Celui qui a mal travaillé, verra ses œuvres anéanties. "Pour lui, il sera sauvé, mais comme au travers du feu", c'est-à-dire qu'il n'aura pas d'autre récompense que d'aller au Ciel. Car cela, aucune œuvre ne peut l'acquérir, mais seulement le sang de Christ à la croix.

Voici le Commentaire du disciple de MacDonald, pour les versets 13-15 (tiré du CD-ROM Bible OnLine, des éditions CLE, que nous recommandons vivement):

*Un jour, l'oeuvre de chacun se révélera. Le jour en question désigne celui du jugement devant le tribunal de Christ, lorsque le Seigneur passera en revue tous les services qui lui auront été rendus. Cet examen est comparé à l'action du feu. Les services qui auront été accomplis à la gloire de Dieu et en bénédiction aux hommes seront, comme l'or, l'argent ou les pierres précieuses, épargnés par le feu. Mais tout ce qui aura causé des troubles parmi le peuple de Dieu ou qui ne l'aura pas édifié sera consumé. Le feu éprouvera ce qu'est l'oeuvre de chacun.*
*Dans l'Eglise, l'oeuvre accomplie peut se caractériser par trois types. Le v. 14 nous parle du premier, un service utile. Dans ce cas, l'oeuvre d'une vie résiste à l'épreuve du feu, le serviteur sort acquitté du tribunal de Christ et reçoit même une récompense.*

*Il y a ensuite le deuxième type, l'oeuvre inutile. Dans ce cas, le serviteur subit une perte; certes, pour lui-même il sera sauvé, mais comme au travers du feu. Soyons clairs: le tribunal de Christ ne se prononcera pas sur les péchés du chrétien et sur la sanction méritée. Celle-ci a déjà été subie par Christ sur la croix. Cette question est réglée une fois pour toutes. Le salut du chrétien ne sera donc pas remis en cause. C'est son oeuvre qui sera examinée à ce tribunal.*

Alors… bâtissons pour Christ avec de l'or, de l'argent et des pierres précieuses et pas avec les choses vaines de ce monde.

Samuel Lüthert